

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS
D'ALÈS AGGLOMÉRATION**

Pôle Éducation Enfance Jeunesse
Coordination Petite Enfance
Tél : 04.66.56.43.92
Réf : IDP/SG/2026.02.

Objet : Convention à titre onéreux pour l'intervention d'une psychologue clinicienne, Mme Nathalie POIRIER, pour des séances d'analyse des pratiques professionnelles au sein des établissements petite enfance Les Papillons Bleus à Alès et La Clé des Champs à Saint-Hilaire-de-Brethmas de la Communauté Alès Agglomération pour la période du 1er janvier au 31 juillet 2026

Le président d'Alès Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2001-1168 du 11 décembre 2001 portant mesures urgentes de réformes à caractère économique et financier (publiée au J.O. du 12 décembre, p 19703),

Vu le Code de la commande publique,

Vu le Code de la santé publique,

Vu la délibération C2024_03_17 du conseil de communauté du 27 juin 2024 portant délégation du conseil de communauté au président en application des dispositions de l'article L5211-10 du Code général des collectivités territoriales, modifiée par la délibération C2024_05_18 du conseil de communauté du 18 décembre 2024,

Considérant l'obligation d'organiser des séances de travail portant sur l'analyse des pratiques professionnelles dans les établissements d'accueil de jeunes enfants de la Communauté Alès Agglomération, conformément au décret du 30 août 2021 qui a modifié l'article R2324-37 du Code de la santé publique,

Considérant l'intérêt de ces séances dont l'objectif est de proposer aux établissements petite enfance de la Communauté Alès Agglomération, un outil collectif permettant aux personnels chargés de l'encadrement des enfants, de développer une posture réflexive sur leur pratique professionnelle,

Considérant que cette prestation est proposée par Mme Nathalie POIRIER, psychologue clinicienne, pour un montant horaire TTC de 110 € (cent dix euros toutes taxes comprises), auquel pourra être ajoutée une indemnité de déplacement,

Considérant qu'il est établi que l'indemnité de déplacement ne sera versée que pour des déplacements domicile/structure d'accueil aller-retour supérieurs à 20km,

Considérant que dans ce contexte, la proposition de Mme Nathalie POIRIER constitue l'offre économiquement la plus avantageuse pour assurer ces interventions sur les établissements d'accueil Les Papillons Bleus à Alès et La Clé des Champs à Saint-Hilaire-de-Brethmas,

Considérant qu'au regard de la réponse favorable de Mme Nathalie POIRIER à la réalisation de ces interventions en qualité de psychologue clinicienne pour les établissements petite enfance Les Papillons Bleus à Alès et La Clé des Champs à Saint-Hilaire-de-Brethmas gérés par la Communauté Alès Agglomération, il convient de déterminer les conditions particulières d'exécution desdites prestations par voie de convention,

DÉCIDE

ARTICLE 1 :

Mme Nathalie POIRIER, psychologue clinicienne domiciliée 3 rue Paul Valéry - 30100 Alès, est retenue au titre de la prestation relative à l'organisation de séances de travail portant sur l'analyse des pratiques professionnelles avec les personnels petite enfance des établissements d'accueil Les Papillons Bleus à Alès et La Clé des Champs à Saint-Hilaire-de-Brethmas pour la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2026.

ARTICLE 2 :

Ladite prestation consiste en l'organisation de 3 séances maximum sur chacun des établissements petite enfance Les Papillons Bleus et La Clé des Champs sur la période retenue, séances d'une heure trente minutes chacune, dont les jours et les horaires seront fixés en collaboration avec le responsable des établissements petite enfance et le service de coordination petite enfance.

Elle est proposée au tarif horaire de 110 € (frais de déplacement compris), soit 165 € par séance, ce qui représente sur la durée de la convention un total maximum de 990 € (neuf cent quatre-vingt-dix euros toutes taxes comprises).

La distance aller-retour entre le domicile de Mme Nathalie POIRIER et les structures d'accueil concernées est inférieure à 20km. Aussi, conformément au tableau ci-dessous, aucune indemnité de déplacement n'est due.

DISTANCES un aller-retour	TARIFS
0-20 km	0
20-40 km	4 €
40-60 km	8 €
60-80 km	12 €
80-100 km	16 €
100-120 km	20 €
120-140 km	24 €

Les distances aller-retour entre le domicile du prestataire et les différents lieux où il interviendra sont les suivantes - calcul effectués à partir du site internet <https://www.viamichelin.fr/itineraires> et sous couvert du justificatif de domicile fourni par le prestataire (le prestataire s'engage à signaler tout changement relatif à sa situation personnelle) :

ARTICLE 3 :

Les conditions particulières d'exécution de ladite prestation portant interventions d'une psychologue clinicienne pour les établissements petite enfance Les Papillons Bleus à Alès et La Clé des Champs à Saint-Hilaire-de-Brethmas, seront précisées dans la convention.

Cette prestation fera l'objet d'une facturation globale présentée par et au nom de Mme Nathalie POIRIER, psychologue clinicienne, domiciliée 3 rue Paul Valéry - 30100 Alès, au mois de juillet 2026, en fonction du nombre de séances réellement organisées.

ARTICLE 4 :

Monsieur le directeur général de la Communauté Alès Agglomération et Monsieur le receveur communautaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Alès, le 17 4 MARS 2026

Le président
Christophe RIVENO

